



JOURNÉE INTERINSTITUTIONNELLE CII 2017

« LES JEUNES EN TRANSITION 1 »

7 novembre 2017



Groupement valaisain des Centres médico-sociaux
Walliser Vereinigung der sozialmedizinischen Zentren



OFFICE CANTONAL AIV DU VALAIS
KANTONALES BÜRO FÜR VALAIS

suvacare
Prestations et réadaptation



Service de l'action sociale
Service de l'industrie, du commerce et du travail
Service de la formation professionnelle
Dienststelle für Sozialwesen
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit
Dienststelle für Berufsbildung

TABLE DES MATIÈRES

1. Programme	3
2. Liste des participants	4
3. Communiqué pour les médias	7
4. Présentations	8
4.1 Ouverture de la journée	8
4.2 Allocution d'introduction « Les jeunes en Transition 1»	9
4.3 Présentation du dispositif Plateforme T1	11
4.4 Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire	14
4.5 L'obligation de se former jusqu'à 18 ans : quels enjeux pour la Collaboration interinstitutionnelle ?	19
4.6 Le décrochage scolaire n'est pas un droit, zoner sans se former non plus.....	22
5. Mots de conclusion	25

1. PROGRAMME

1^{ère} partie : Présentation institutionnelle

09h00 Ouverture

Anne Beney Confortola, chargée CII cantonale

09h05 Allocution d'introduction « Les jeunes en Transition 1 »

Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'économie et de la formation

09h15 Présentation du dispositif Plateforme T1

Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle

2^{ème} partie : Espace conférences

10h30 Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire

Barbara Duc, senior researcher à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne

11h15 L'obligation de se former jusqu'à 18 ans : quels enjeux pour la Collaboration interinstitutionnelle ?

Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève

11h45 Le décrochage scolaire n'est pas un droit, zoner sans se former non plus

Philip D. Jaffé, directeur du Centre interfacultaire pour les droits de l'enfant de l'université de Genève

12h30 Mots de la fin

Christian Bonvin, directeur adjoint Centre d'information et orientation (CIO)

Anne Beney Confortola, chargée cantonale CII

2. LISTE DES PARTICIPANTS

COLLABORATION INTERINSTITUTIONNELLE CII

Beney-Confortola Anne Chargée cantonale CII **CII**
Bracci Lory Bureau CII **CII**

Sepey Alison apprentie **CII**

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL SICT

Kalbermatten Peter Chef service **SICT**
Felley Jean-Yves Section juridique **SICT**
Cotter Michel répondant SEMO **LMMT**
Juilland Christophe Coll. Scientifique **OVE**
Kalbermatter Natalie coll. **LMMT HV LMMT**
Marko Janine Communication **OVE**
Perren Isabelle répondante CII/LMMT **LMMT**

Schnyder Alwin Chef ORP **RAV Brig**
Bergamin Jan répondant SEMO **RAV Brig**
Manz Tanja répondante LIAS-LEMC **RAV Brig**
Schnydrig Jwan répondant CII **RAV Brig**

Berclaz Marie-Paule répondante LIAS-LEMC **ORP Sierre**
Depauw Francine répondante SEMO **ORP Sierre**
Mayoraz Marie-Pierre répondante SEMO **ORP Sierre**

Savoy Dominique Chef ORP **ORP Sion**
Fragnière Cédric Répondant CII Jeunes **ORP Sion**
Lonfat Michel répondant CII **ORP Sion**
Salman Emir Coordinateur CII **ORP Sion**
Simon Emily répondante LIAS-LEMC **ORP Sion**

Volluz Jean-Marie Chef ORP **ORP Martigny**
Bender David répondant SEMO **ORP Martigny**
Berclaz Marie-Christine répondante CII **ORP Martigny**
Roux Jean-Charles répondant LIAS-LEMC **ORP Martigny**

Pilloud Jean-Marc Chef ORP **ORP Monthey**
Dagallier Michel répondant LIAS-LEMC **ORP Monthey**
Favre Jean-Claude répondant SEMO **ORP Monthey**
Guttin Virginie répondante CII **ORP Monthey**

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SFOP

Pottier Claude Chef de Service **SFOP**
Jaffé Aïan Plateforme T1 **SFOP**
Schnyder Daniel Plateforme T1 **SFOP**
Barras Patrice **SFOP**
Besse Bruno **SFOP**
Clivaz Gérard **SFOP**
Constantin Yves **SFOP**

Crittin Raphaël **SFOP**
Dayer Bernard **SFOP**
Finelli Margot **SFOP**
Herren Anton **SFOP**
Kummer Jodok **SFOP**
Walter Olivier **SFOP**

OFFICES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE OSP - BIZ

Cordonier Daniel Directeur **CIO**
Clavien Lionel Directeur adjoint **CIO**
Borgeat Bagnoud Caroline COSP Ecoles **CIO**
Camilleri Theos Resp. **CIO CIO**
Crettaz Valérie GT Transition **CIO**
Debons Lucienne Répondante CII **CIO**
Délèze Adrienne Coord. 2. degré **CIO**
Délèze-Devanthery Arlette Resp. **CIO CIO**
Dettwiller Isabelle COSP Ecoles **CIO**
Giroud Sarah Répondante jeunes **CIO Martigny CIO**

Zurbriggen Edgar Direktor **BIZ**
Guntern Anthamatten Barbara Adjunktin **BIZ**
Andres-Roduit Christine Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Brigger Hubert Dipl. Berufs-, Studien- u. Laufbahnberater
BIZ
Buchmann Larissa Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Bust-Sägesser Marianne Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**

Joris Anne-Laure COSP Ecoles **CIO**
Maurer Myriam COSP Ecoles **CIO**
Montandon Katia Rép CII **CIO**
Salzgeber Christine Coord. 1er degré **CIO**
Stauffer- Lange Nathalie GT Transition **CIO**
Tamayo Monica Répondante CII **CIO**
Tête Monique Resp. **CIO CIO**
Vernaz Nadia GT Transition **CIO**
Bonvin Christian Invité **CIO**

Häsler Andrea Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Kuonen Melanie Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Le Stanc Florence Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Mooser Mariella Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**
Scholl Karin Dipl. Berufs-, Studien- u. Laufbahnberaterin
BIZ
Supersaxo Alban Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberater **BIZ**

Trachsel Rahel Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**

Walter Marie-Christine Dipl. Berufs-, Studien- u.
Laufbahnberaterin **BIZ**

SUVA

Lauechli Roland Adoint **SUVA**
Boisset Philippe **SUVA**

Castagna Claude Répondant CII **SUVA**

ADDICTION VALAIS ADV

Claret G-Alain Répondant CII Martigny **Adv**
Flueck Sophie Répondante CII Monthey **Adv**
Loye Anne-Sophie Répondante CII Sion **Adv**

Ninon Pont Coord. CII **Adv**
Walpen Deborah Répondante CII Haut-Vs **Adv**

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE SAS - CENTRES MÉDICO-SOCIAUX CMS

Favez Jérôme Chef de service **SAS**
Favre Roland Chef d'Office **SAS**
Fontannaz Roger Chef d'Office **SAS**
Horat Simone Adjoint de direction - politiques d'insertion
SAS

Aymon Stéphane Répondant CII Jeunes - Sion

CMS/SMZ

Barras Tchidédji Céline Responsable AS **CMS/SMZ**
Bossy Jean-Daniel Directeur **CMS/SMZ**
Briguet Caroline AS **CMS/SMZ**
Carrère Mélanie Cheffe CMS **CMS/SMZ**
Cavallo Mélissa Décloisonnement **CMS/SMZ**
Farquet Céline AS **CMS/SMZ**
Gaist Emilie AS **CMS/SMZ**
Germann Dominique Directeur **CMS/SMZ**
Godde Morgane AS **CMS/SMZ**
Imhof Anton Répondant CII **SMZ**
Joris Anne-Claude Répondante CII - remplaçante de
Nathalie Devanthéry **CMS/SMZ**
Koehler Thomas MA Intake (en remplacement de Mme
Berger Helena) **SMZ**

Lanini Philippe Directeur **CMS/SMZ**
Loretan Willy Directeur **SMZ**
Martin Sophie Membre CDC **CMS/SMZ**
Métrailler Isabelle AS **CMS/SMZ**
Michellod-Maret Florie Responsable AS **CMS/SMZ**
Monteleone Corinne Répondante CII Jeunes **SMZ**
Mueller Dieter Responsable **SMZ**
Nunes Patricia Répondante CII Martigny **CMS/SMZ**
Revas Evelyne Répondante CII Jeunes **CMS/SMZ**
Rojda Celik Répondante CII **CMS/SMZ**
Ryan Maureen Répondante CII Jeunes **CMS/SMZ**
Sabatier Anne-Christine Décloisonnement **CMS/SMZ**
Stebler Elodie AS **CMS/SMZ**
Theler Maud Répondante CII **CMS/SMZ**
Theytaz Gladys Décloisonnement **CMS/SMZ**
Tristan Martine Directeur **CMS/SMZ**
Truffer Uli Teamleiter Sozialdienst **SMZ**
Udressy France Coordinatrice CII **CMS/SMZ**
Vernay Sonia Décloisonnement **CMS/SMZ**
Waechter Bärbel Décloisonnement **SMZ**
Zumstein Judith Teamleiterin Sozialdienst **SMZ**

OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS OCAI

Kalbermatten Martin Directeur **OAI**
Fournier Marie-France Directrice-adjointe **OAI**
Lang Viktor Responsable d'équipe **OAI**
Rouvinez Serge Responsable d'équipe **OAI**
Rahir Jean-Luc Responsable d'équipe **OAI**

Besson Marie-Noëlle Psychologue **OAI**
Charles Aude Psychologue **OAI**
Clivaz-Varone Carine Psychologue **OAI**
Crettenand Sarah Psychologue **OAI**
Elsig Laurence Psychologue **OAI**
Fournier Catherine Psychologue **OAI**
Guérin Eugénie Psychologue FPI **OAI**
Leiggenger Klaus Psychologue **OAI**
Lutz Christine Psychologue **OAI**
Macheret Murielle Psychologue **OAI**
Michelet-Studer Anne Pascale Psychologue **OAI**
Pfaffen Doris Psychologue **OAI**

Praz Tanja Psychologue **OAI**
Rossier Carole Psychologue **OAI**
Rossier-Saillen Carmen Psychologue **OAI**
Vicquéry Nicolas Psychologue **OAI**
Vouillamoz Laurianne Psychologue FPI **OAI**
Vuignier Daniella Psychologue **OAI**
Zimmermann Sophie Psychologue **OAI**

Konalian Michel Coordinateur REA **OAI**
Schroeter Julien Coordinateur REA **OAI**

Arlettaz Christian Adjoint resp. administratif **OAI**
Langegger Achim Responsable administratif **OAI**
Riand Guy Responsable administratif **OAI**

Bador Christophe Médecin **OAI**
Briquet Cordt-Moller Jacqueline Médecin-chef **SMR**
OAI

Fournier Christian médecin SMR **OAI**
Paratte Jacques médecin SMR **OAI**
Pfister Roger Médecin **OAI**

Scherler Bernard Médecin **OAI**
Waeber Reinhardt Médecin **OAI**

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE SCJ

Nanchen Christian Chef de Service **SCJ**
Bonnebault Cédric Délégué cantonal à la jeunesse **SCJ**
Gammaldi Christian Collaborateur scientifique **SCJ**

Schnyder Romaine Cheffe cantonale CDTEA et adjointe
SCJ **CDTEA**
Zenhäusern Therese Responsable centres Viège et
Brigue **CDTEA**

Broccard Frédéric **OPE**
Charbonnier Delphine **OPE**
Rossier Marc Chef d'office **OPE**
Tornay Marianne **OPE**
Zenklusen Christel **OPE**

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Lonfat Jean-Philippe Chef de service **Service de l'enseignement**
Beytrison Michel Adjoint Chef de service **Service de l'enseignement**
Dayer Guy Chef d'office **Service de l'enseignement**

Antille Pierre Coordinateur de projets **Service de l'enseignement**
Berchtold Hugo Conseiller pédagogique **Service de l'enseignement**
Delaloye Dominique Inspectrice de la scolarité obligatoire
Service de l'enseignement
Gaillard Xavier Direction de CO **Service de l'enseignement**
Gay-des-Combes Martine Coordinatrice **Service de l'enseignement**
Lonfat Laurence Conseillère pédagogique **Service de l'enseignement**
Mabillard-Fazzari Sabine Conseillère pédagogique
Service de l'enseignement
Mottier Fontannaz Stéphanie Présidente Société
pédagogique valaisanne **Service de l'enseignement**
Salamin Manuela Présidente Société pédagogique
valaisanne **Service de l'enseignement**
Schmid Reinhard Conseiller pédagogique **Service de l'enseignement**

Beney Eddy Directeur **ECCG-EPP de Sierre**

Moix Frédéric Titulaire **ECCG-EPP de Sion**
Moret Sébastien Titulaire **ECCG-EPP de Sion**
Revaz Frédéric Proviseur ECCG - remplacement de
Mme Vergères Anne-Lucie **ECCG-EPP de Sion**
Varone Sabine Provisorat EPP **ECCG-EPP de Sion**

Philippon Nathalie Adjointe de direction et coordinatrice
de la filière ECG **ECCG-EPP de Martigny**

Birbaum Patrice Directeur **ECCG-EPP de Monthey**
Bussien Valérie Sous-directrice, Responsable de la
section ECG **ECCG-EPP de Monthey**
Délèze Philippe Responsable informatique **ECCG-EPP
de Monthey**
Dorsaz Alain Responsable de la section MPE **ECCG-
EPP de Monthey**

Jacquemin Laurent Coordinateur pédagogiques classes
CASPO **EPASC (école professionnelle artisanale et
service communautaire)**

Constantin René Directeur **EPCA**
Rey Régis Chef de section **EPCA**

3. COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

9 novembre 2017

Un nouveau dispositif pour le suivi des jeunes en difficulté

(IVS).- La Collaboration Interinstitutionnelle Valais (CII Valais) a organisé le 7 novembre 2017 la 12^{ème} journée CII sur le thème des jeunes en phase de transition entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation post-obligatoire. Une nouvelle plateforme de coordination et d'accompagnement a été présentée à cette occasion.

Chaque année en Valais, près de 1000 jeunes se retrouvent sans solution au terme de leur scolarité obligatoire, soit durant la phase dite de Transition 1 (T1). La plupart d'entre eux sont suivis par les partenaires de la CII Valais, essentiellement par le Service de l'industrie, du commerce et du travail via ses Offices régionaux de placement (ORP), par l'Office cantonal AI, par le Service de la formation professionnelle via ses Centres d'information et d'orientation (CIO) ou encore par le Service de l'action sociale via ses centres médico-sociaux (CMS). Ils bénéficient ainsi d'une solution transitoire, c'est-à-dire de programmes permettant de compléter leur bagage scolaire et de les orienter dans la formation post-obligatoire.

La CII Valais a décidé de mettre un accent particulier sur cette problématique en 2017. Un nouveau dispositif a été créé, la Plateforme T1, rattachée au Service de la formation professionnelle et opérationnelle sur l'ensemble du canton.

Concrètement, cette plateforme est un outil de coordination et d'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans sans solution. Son objectif est d'augmenter leurs chances d'insertion socio-professionnelle. Selon sa propre situation, le jeune pourra être orienté vers une solution transitoire adéquate. Pour mener à bien sa mission, le Service de la formation professionnelle collabore également avec le Service de l'enseignement et le Service cantonal de la jeunesse.

Un système de monitoring a de plus été développé en collaboration avec l'Observatoire valaisan de l'emploi du Service de l'industrie, du commerce et du travail. Il permet la détection précoce des jeunes sans solution ou en rupture de formation et de déclencher une intervention rapide.

Ce nouveau dispositif a été présenté à quelque 200 responsables et collaborateurs des différents acteurs en charge de ce public, à l'occasion de la 12^{ème} journée annuelle de la CII Valais. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet www.vs.ch/web/sfop/plateforme-transition-1.

Collaboration interinstitutionnelle (CII) – www.vs.ch/cii

La CII est la collaboration entre les institutions œuvrant à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Sur le terrain, la CII se traduit par une expertise professionnelle au service d'une stratégie d'insertion.

Partenaires CII : Service de l'industrie, du commerce et du travail (ORP et Logistique des mesures du marché du travail) / Office cantonal AI / Service de l'action sociale (CMS) / Service de la formation professionnelle (CIO) / Addiction Valais / Suva

4. PRÉSENTATIONS

4.1 Ouverture de la journée

Anne Beney Confortola, chargée CII cantonale

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Messieurs les Chefs de service
Mesdames et Messieurs les Directeurs des institutions partenaires,
Madame et Messieurs les intervenants,
Chers collaboratrices et collaborateurs de la CII,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle journée CII qui porte sur un thème de grande importance pour le futur de notre société : les jeunes en Transition 1 ou T1. Ich freue mich, Sie am heutigen IIZ-Tag begrüßen zu dürfen.

A la lecture du programme et des 3 conférences prévues ce matin, peut-être que parmi vous, certains se sont demandés mais qu'est-ce que la CII à avoir avec la T1 et pourquoi la CII organise une telle journée ?

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore la CII Valais puisqu'aujourd'hui nous comptons parmi nous de nombreux collaborateurs des services de la formation professionnelle, du service de l'enseignement et de service cantonal de la jeunesse, je me permets de rappeler que tous les partenaires de la CII (slide logo – SICT avec ORP – SAS avec CMS et Asile – SFOP avec OSP et Plateforme T1 – Assurance invalidité – Addiction Valais et Suva) ont signé en 2012 une Convention qui ancre légalement la CII. Cette convention est le fruit d'une longue histoire (je ne vais pas vous la faire là maintenant) mais, la CII s'est construite et poursuit encore et toujours son chemin sur la volonté partagée d'avancer, sur l'affirmation des divergences car nous n'avons pas toujours les mêmes objectifs entre partenaires et le respect des différences.

Sur ces constats, les 6 partenaires ont alors élaboré ensemble une charte afin d'avoir un symbole d'identification qui clarifie leur mission commune. Cette mission, c'est quoi : c'est l'insertion et la réinsertion professionnelle et sociale des individus. En fait, il est maintenant reconnu par tous, tant sur le plan national que cantonal, que les institutions actives dans les domaines de la sécurité sociale, de la formation et de l'intégration créent de meilleures conditions d'insertion lorsqu'elles coordonnent leurs actions.

Quel est donc le lien entre la T1 et la grande maison CII ? La T1 est la période qui se situe entre la libération de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation post-obligatoire. C'est une période critique du processus d'orientation-sélection qui détermine en partie le parcours de formation des jeunes. Durant cette période, 20% des jeunes passent par une solution transitoire avant d'entrer au secondaire II. Ces solutions transitoires (Semestre de motivation, stage de transition, etc.) existent auprès de tous les partenaires de la CII. Rien de plus naturel donc pour la Plateforme T1 d'utiliser les méthodes de résolution de problèmes mises en place avec succès par la CII Valais et ce, depuis plus 5 ans maintenant.

Voilà la réponse à la question que j'avais anticipée au début de mon discours.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à mettre sur pied cette journée qui se veut une journée d'information, de réflexion et d'échanges/réseautage. Un grand merci à Mesdames Bracci et Finelli responsable de la bonne organisation de cette manifestation et à Daniel Schnyder, représentant de la T1 dans le Haut Valais.

Je cède à présent la parole à Monsieur le Conseiller d'Etat pour son allocution.

4.2 Allocution d'introduction « Les jeunes en Transition 1 »

Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'économie et de la formation

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de participer pour la première fois en tant que Conseiller d'Etat à une journée de collaboration interinstitutionnelle ou plus simplement, à la journée CII ou IIZ en allemand.

Avant de participer à cette journée, je me suis interrogé sur cette collaboration interinstitutionnelle. Est-ce une spécificité valaisanne ou existe-t-elle sur le plan national ? J'ai appris que l'organisation nationale a été instaurée en 2010 avec la mission de poursuivre le développement et la promotion de la collaboration interinstitutionnelle. Ses objectifs sont l'harmonisation optimale des différents systèmes de sécurité sociale et d'intégration afin que les offres puissent être utilisées de manière plus efficace dans l'intérêt des personnes soutenues et des institutions partenaires.

Suite à une évaluation récente de cette organisation, les instances fédérales ont proposé une stratégie commune portant sur trois points :

1. Professionnalisation de la coopération et de la coordination ; mise en avant des bonnes pratiques
2. Renforcement de l'éducation et de l'intégration sur le marché du travail des groupes cibles vulnérables (jeunes atteints de troubles psychiques, jeunes en T1 ou encore jeunes arrivés tardivement en Suisse sans formation post-obligatoire)
3. Sensibilisation et renforcement de la coopération entre les acteurs clés dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale (médecins, assurance perte de gain maladie, assurances accidents, assurance invalidité).

Pour ce faire, l'organisation nationale de la CII s'est également dotée, dès septembre 2017, d'un bureau permanent rattaché au secrétariat à l'économie (SECO).

Mais concrètement, quel est le rôle de la CII? La CII a été lancée, tant au niveau fédéral que cantonal sur la base d'un constat : celui que les approches spécialisées découlant des lois sur le chômage, sur l'invalidité ou l'aide sociale permettent de répondre aux problématiques clairement identifiées, mais se révèlent peu efficaces lorsqu'il s'agit d'intégrer des éléments qui échappent à une compréhension linéaire des situations.

En optimisant et en facilitant les interfaces, la CII permet aux personnes soutenues et activées par les mesures des dispositifs partenaires d'améliorer leurs chances d'insertion sur le marché de l'emploi et donc de diminuer les coûts à charge des dispositifs d'insertion. Enfin, la CII n'est pas seulement une technique de travail et une mise en commun de compétences mais aussi et surtout un réseau de relations personnelles.

Mesdames, Messieurs, la CII est donc un bel exemple de collaboration entre l'économie et la formation pour le futur de notre jeunesse. J'irai même plus loin. Au-delà du soutien de l'économie et la formation pour notre jeunesse, il y a aussi tout l'aspect social et l'intégration qui démontrent la volonté du gouvernement et de ses départements de travailler ensemble sur des thématiques précises.

Le concept n'est pas nouveau : mes prédécesseurs avaient déjà statué sur la nécessité de mettre en œuvre un dispositif spécialisé dans la coordination des mesures en faveur des jeunes éprouvant des difficultés d'insertion socio-professionnelle au sortir de la scolarité obligatoire. Aujourd'hui, cet organisme, sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle (SFOP), est une réalité, qui sur le terrain est déjà en train de faire ses preuves.

J'ai débuté mon intervention en vous parlant de dispositifs, d'interfaces, de mesures, de coûts, de l'insertion socio-professionnelle, etc. Une série de termes indiquant au fond une seule volonté : celle de mettre, enfin, les jeunes au centre de nos préoccupations politiques et sociales.

Pour mettre en œuvre cette volonté, plusieurs conditions doivent être réunies :

- **les ressources humaines et financières** : je n'oublie jamais qu'à la base de chaque organisme, se trouvent des collaborateurs qui s'engagent quotidiennement sur le terrain dans la prise en charge d'un

public complexe et changeant. Je parle à chacune et chacun de vous, qui êtes présent(e)s dans cette salle aujourd'hui, mais surtout actives/actifs chaque jour au sein de vos services respectifs. Vous, chères collaboratrices et chers collaborateurs, auquel(le)s nous demandons de donner toujours plus avec, parfois et selon les situations, moins de supports. Je vous dis que la volonté politique des décideurs est là pour soutenir et favoriser l'exercice de vos fonctions, présente et plus forte que jamais. Car nous le savons : la qualité des prestations est directement proportionnelle aux ressources déployées pour la supporter.

La Plateforme T1 symbolise un des premiers pas dans la bonne direction : celle d'accompagner non seulement le bénéficiaire, mais également les institutions appelées à gérer des situations humaines intenses en facilitant les conditions de travail des professionnels au front.

Cette facilitation se caractérise par la mise à disposition de compétences spécifiques en lien avec le domaine de la formation professionnelle et d'une expertise transversale s'appuyant sur le partenariat avec les instances concernées par le thème de la T1.

- **les valeurs partagées** : comme toute entreprise, instance ou organisme, nous opérons selon nos compétences spécifiques. C'est très bien ! C'est essentiel ! Toutefois, la recherche d'un dénominateur commun est fondamentale lorsqu'on se heurte à la complexité. Ce dénominateur commun peut se résumer en un seul terme : COLLABORATION. Collaborer en tant que synonyme d'ouverture, de curiosité, de partage, de transversalité des compétences et de recherche de résultat.

La Plateforme T1, dans l'exercice de ses activités, valorise et se fait promotrice de la collaboration comme philosophie de fonctionnement. Dans ce cadre, la coordination des prestations et l'élaboration éclairée d'un projet de prise en charge visent un objectif clair : l'obtention d'un titre de formation post-obligatoire.

- **l'égalité des chances** : l'accès à la formation, au conseil et à l'accompagnement de qualité ne peut pas être le fruit d'un hasard géographique. De Goms à Saint-Gingolph, nos jeunes vivent des dynamiques et des difficultés semblables. Une rupture d'apprentissage à Viège n'est pas moins douloureuse que celle vécue par un apprenti de Sion.

Le contexte régional joue un rôle sur plusieurs niveaux, certes. Toutefois, je refuse l'idée que l'appartenance à un lieu, à une religion, à une nationalité étrangère ou à un statut socio-économique puisse devenir un alibi institutionnel pour ne pas s'engager avec tous les moyens à disposition en faveur de chaque jeune jusqu'au moment où il a accompli sa transition avec succès.

La Plateforme T1 se veut un dispositif d'envergure cantonale. Elle vous demande d'agir comme les acteurs d'un seul et unique système à l'intérieur duquel la cohésion des bonnes pratiques s'accompagne du respect et de la valorisation de la multiplicité des réalités locales.

Différent c'est bien, Divergent c'est inefficace.

Finalement, à chacune et chacun de vous, chères collaboratrices et chers collaborateurs, je souhaite de repartir à l'issue de cette journée avec un nouvel élan, une motivation « reboostée » et l'envie d'alimenter les bases d'un objectif commun : accompagner nos jeunes, les plus fragiles, vers le développement de leur potentiel.

Je salue la présence des collaboratrices/collaborateurs et des responsables du Service de l'enseignement et du Service cantonal de la jeunesse, acteurs et partenaires de première importance pour la Plateforme T1. Que la collaboration et l'entente sur des thèmes importants, tels que la T1, soient toujours plus forts et prospères !

Je tiens également à remercier les responsables et collaborateurs du Département de ma collègue Esther Waeber-Kalbermatten ainsi que toutes les collaboratrices et collaborateurs de mon Département.

Merci de votre attention, Excellente journée de travail et de collaboration à toutes et tous.

4.3 Présentation du dispositif Plateforme T1

Claude Pottier, chef du Service de la formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Plateforme Transition 1

Sion, le 7 novembre 2017



Par Claude Pottier/
Chef du Service de la formation professionnelle




FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Table des matières

1. Fondements et problématique sociale
2. Le dispositif Plateforme T1
3. Partie opérationnelle
4. Nouveautés
5. Synthèse
6. Contacts

1. Fondements et problématique sociale

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Fondements

Objectif politique



- Gérer la transition 1 entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la CII et en adéquation avec les objectifs de la CDIP et du SEFRI

Base légale: LALFP

- Donner la possibilité à toute personne désireuse de se former, d'accéder à un titre du secondaire II reconnu;
- Optimiser la transition entre la fin de la scolarité obligatoire et le secondaire II professionnel.

Opérationnalisation

- Sur la proposition du SFOP et du SE, une décision du département en charge de la formation favorise la création d'un groupe de travail de nature interinstitutionnelle en faveur de la T1






1. Fondements et problématique sociale

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Problématique sociale

- **Transition 1: étape difficile pour 10 à 20% de nos jeunes**
 - 15-18 ans: difficultés d'insertion socio-professionnelle
 - 18-25 ans: ruptures de formation
- **Catégories de jeunes rencontrant des difficultés en T1**
 - Jeunes sans formation post-obligatoire et sans suivi institutionnel
 - Jeunes suivis par l'AI et/ou le Service de l'action sociale (SAS)
 - Jeunes au chômage
 - Jeunes en mesures transitoires (Action Jeunesse, EPP, JuSemo,...)
 - Jeunes ayant résilié leur contrat d'apprentissage
 - Jeunes issus de l'immigration n'ayant pas suivi le cursus de la scolarité obligatoire en Suisse
- **1^{re} estimation chiffrée: environ 1000 jeunes en difficulté en Valais**






2. Le dispositif Plateforme T1

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Le dispositif Plateforme T1 – La T1 au sein du SFOP

The diagram illustrates the Platform T1's role within the SFOP. It is divided into three main areas: 'Orientation scolaire et professionnelle' (Information, Orientation des jeunes, Orientation des adultes), 'Transition 1 (Plateforme T1)' (Promotion, Case management, Appui/Fachelle), and 'PRESTATIONS' (Mise en œuvre et surveillance de la formation professionnelle: Contrôles - Examens, Inspectorat; Enseignement en école professionnelle: Cours professionnels, Cours interentreprises, Ecoles des métiers, Matière prof; Promotion et organisation de la formation continue pour adultes: Formation post-CFC, CFC adultes (RA-AJ)).






2. Le dispositif Plateforme T1

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

La Plateforme T1

The diagram shows the Platform T1 structure. It consists of a 'Centre de monitoring' and a 'Cellule de traitement'. The 'Cellule de traitement' is supported by several roles: 'Responsable Plateforme T1 et coordonnateur CII jeunes du Valais romand' (75%), 'Nipendant T1 et coordonnateur CII-Jeunes du Haut-Valais' (60%), 'Collaboratrice T1 et responsable de monitoring' (80%), 'Collaborateur T1 et promoteur de places d'apprentissage' (40%), and 'Collaborateur T1 et promoteur de places d'apprentissage' (60%). The budget is 100%.

2. Le dispositif Plateforme T1

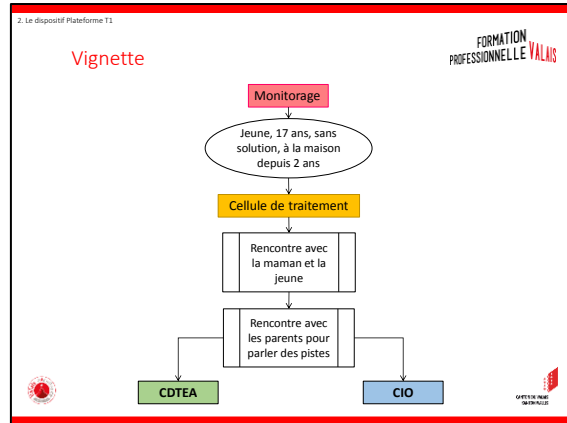
Les fondamentaux de la Plateforme T1 (1)

Public cible

- jeunes de 15 à 25 ans;
- sans titre du secondaire II;
- avec l'objectif d'entreprendre une formation.

Outil de **repérage**, d'**alignage**, de **coordination** et d'**accompagnement** des jeunes en difficulté d'insertion dans une filière de formation du secondaire II **général ou professionnel**, au sortir de l'école obligatoire.

- Vignette



2. Le dispositif Plateforme T1

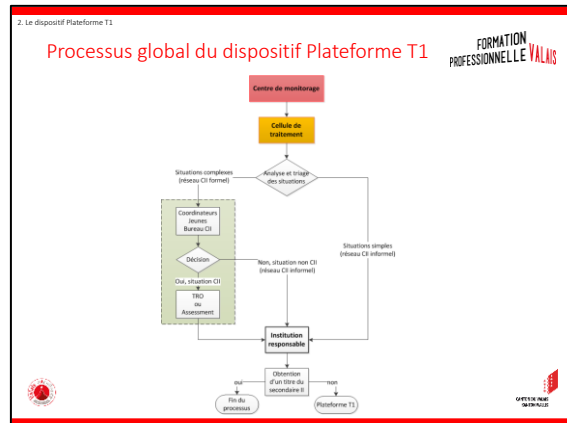
Les fondamentaux de la Plateforme T1 (2)

Activités axées sur:

- le monitoring
- la prévention
- la coordination
- l'accompagnement des jeunes en T1 et des institutions
- l'analyse des mesures de transition existantes

Coordination de l'ensemble des mesures transitoires proposées par les divers partenaires institutionnels dans la limite des cadres légaux

Centre de compétences qui est un appui autant pour la famille et le jeune que pour l'institution responsable



2. Le dispositif Plateforme T1

Unités fonctionnelles de la Plateforme T1

Le Centre de monitoring

Porte d'entrée de la T1 pour tout jeune libérable de la scolarité obligatoire;

Recensement des jeunes sans solution et/ou en rupture de formation après la scolarité obligatoire sur la base des listes mensuelles transmises **par les dispositifs partenaires**

Réception des **situations complexes** signalées par les collaborateurs institutionnels à l'adresse: sfop-plateforme@admin.vs.ch

2. Le dispositif Plateforme T1

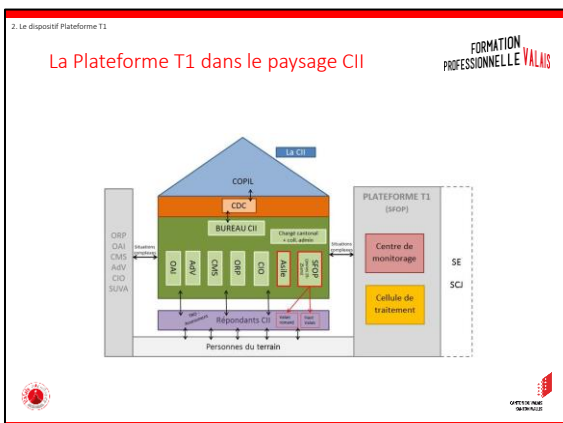
Unités fonctionnelles de la Plateforme T1

La Cellule de traitement

Traite l'ensemble des dossiers provenant du Centre de monitoring → analyse et détermination du degré de complexité

Activation du réseau institutionnel en fonction du degré de complexité:

- Situation simple: travail en réseau simple (CII informelle)
- Situation complexe: activation de la CII-Jeunes (CII formelle)



3. Partie opérationnelle

Signalement des situations complexes: 3 documents indispensables

- Grille d'évaluation pour le signalement des situations complexes (des outils d'aide à la décision à disposition des collaborateurs terrain sur le site internet du SFOP)
- Procuration pour l'échange des données
- Formulaire d'annonce de situation
- Annonce à l'adresse: sfop-plateforme@admin.vs.ch

3. Partie opérationnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Protection des données

Pas d'échanges d'information SANS procuration signée

- Bases légales permettant de gérer la T1 via le monitoring (LALFPr)
- Pour annoncer des situations complexes:
 - Une procuration dûment signée est **Indispensable**
- 2 ans de validité

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

4. Nouveautés

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Le catalogue des mesures préventives, transitoires et d'accompagnement dans le cadre de la T1

En cours de finalisation

- Mesures préventives
- Mesures de transition T1
- Mesures d'accompagnement T1 ou post-T1
- Mesures alternatives

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

4. Nouveautés

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Site internet du dispositif Plateforme T1

En construction

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

5. Synthèse

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Evolution de la situation jusqu'à la création et l'opérationnalisation de la Plateforme T1

2004 Promotion de places d'apprentissage

2008 Mise en vigueur de la LALFPr

2012 Mise en place d'une procédure de contrôle

2015 Monitoring des jeunes en T1

2016 Création GT T1

2017 Nouveau dispositif Plateforme T1

Consolidation de la thématique des jeunes au sein de la CII

Synergies avec le SE et le SCJ

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

5. Synthèse

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Synthèse

- **A partir de quand la Plateforme T1 est fonctionnelle?**
Formellement à partir d'aujourd'hui
- **Quel est l'organe responsable de la Plateforme T1?**
SFOP, contact Aïan Jaffé
- **Quels sont les partenaires de la Plateforme T1?**
SICT, SAS, SE, OAI, SCJ, Addiction Valais, Suva
+ toute autre instance publique ou privée concernée
- **Où et comment peut-on annoncer les situations complexes?**
A l'adresse mail sfop-plateforme@admin.vs.ch à l'aide des documents mis à disposition sur le [site internet de la Plateforme T1](#)
 1. Grille d'évaluation
 2. Procuration
 3. Annonce de cas

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

6. Contacts

FORMATION PROFESSIONNELLE VALAIS

Pour toute question en lien avec la T1

- Aïan Jaffé
Responsable Plateforme T1 et Coordinatrice CII Jeunes (Vs romand)
☎ 027 606 42 97
- Daniel Schnyder
Répondant T1 et Coordinateur CII Jeunes (Haut Vs)
☎ 027 606 42 70

E-Mail:
✉ sfop-plateforme@admin.vs.ch

OFFICE NEUCHÂTOIS DE LA FORMATION

4.4 Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire

Barbara Duc, senior researcher à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne



HES SO Sierre, 7 novembre 2017
Journée cantonale de la CII

LES JEUNES AU CENTRE D'UNE TRANSITION ÉCOLE-TRAVAIL COMPLEXE ET NON LINÉAIRE

Barbara Duc
Barbara.Duc@iffp.swiss

IFFP
INSTITUT FÉDÉRAL DES HAUTES ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Plan de la présentation

- Introduction
- La transition de l'école au monde du travail
 - Etats des lieux
 - Facteurs de risque et de réussite
- Illustration de la complexité de la transition
 - Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
- Synthèse
- Pistes de réflexion


Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 2



«C'est comme si c'était un parcours de guerre...
Et après on est tranquille.»

Assistante dentaire diplômée

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 3



Introduction

La transition de l'école au monde du travail: remarques préalables

- La transition comme processus
 - Qui commence avant l'entrée en secondaire II et s'étend au-delà du premier emploi
- La transition comme seuils voire période(s)
 - Les transitions 1 (T1) et 2 (T2)
 - La transition 1 ½ (T 1 ½)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 4



Introduction

La transition de l'école au monde du travail: une problématique majeure

- Phénomènes d'allongement et de complexification
- Parcours non linéaires relativement fréquents dans l'ensemble de la formation post-obligatoire

Amos (2007); Bergman et al. (2011); Laganà & Babel (2015)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 5



La transition de l'école au monde du travail

Etat des lieux à partir de l'étude TREE (dès 2001)

3 ans après la sortie de l'école obligatoire	<ul style="list-style-type: none">• 1/2 connaît un parcours non linéaire• 9/10 suivent une formation certifiante du secondaire II• Evolution des jeunes dans des directions et à des rythmes tout à fait différents
6 ans après ...	<ul style="list-style-type: none">• 1/10 encore engagé dans une formation professionnelle• 1/10 a quitté le système de formation sans diplôme• 40% insérés dans le monde du travail avec diplôme du secondaire II, 6% sans
10 ans après ...	<ul style="list-style-type: none">• 1/4 en formation tertiaire• 6/10 diplômés du secondaire II, 3/10 du tertiaire• 1/10 sans diplôme du secondaire II• 80% insérés dans le monde du travail

Bergman et al. (2011); Meyer & Bertschy (2011); Scharenberg et al. (2014)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 6



La transition de l'école au monde du travail

Facteurs de risque / Facteurs de réussite (1)

Facteurs de risque	<ul style="list-style-type: none"> Nationalité et statut migratoire Origine sociale et formation des parents Bagage scolaire et filière suivie au secondaire I
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Prépondérance des paramètres structurels Facteurs individuels Famille Loisirs et pairs Offres de consultation et d'intervention Entreprise et formateurs Ecole et enseignants

Häfeli & Schellenberg (2009); Hupka & Stalder (2011); Meyer (2011)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 7



La transition de l'école au monde du travail

Facteurs de risque / Facteurs de réussite (2)

- La transition 1 qui joue à son tour un rôle dans...
 - Le risque de décrochage au secondaire II
 - L'obtention d'un diplôme du secondaire II
 - Le risque de chômage

Bergman et al. (2011); Hupka & Stalder (2011); Meyer (2011)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 8



Illustration de la complexité de la transition

Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

- Un taux moyen de 25%
- Variation entre régions et secteurs d'activité
- Facteurs de risques
- Raisons multiples
- Répercussions sur la santé et coûts financiers
- Cheminements très divers par la suite

Ferron et al. (1997); Kriesi et al. (2016); Petrucci & Rastoldo (2015); Schmid et al. (2007); Stalder & Schmid (2006)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 9



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Deux volets d'une recherche qualitative

	1 ^{er} volet (2006-2009)	2 ^{ème} volet (2010-2012)
Questions de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Comment est-ce qu'elles et ils expliquent et vivent un arrêt de formation professionnelle duale? Quelles significations peut-on attribuer à l'arrêt de formation? 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la situation des jeunes 4 ans après l'arrêt? Quelle trajectoire ont-elles et ils suivie de l'arrêt à aujourd'hui?
Population	<ul style="list-style-type: none"> 46 jeunes ayant rompu leur contrat de formation duale durant la 1^{ère} année 	<ul style="list-style-type: none"> 42 des 46 personnes précédemment interviewées
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens semi-directifs 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens semi-directifs Questionnaires Suivis de dossier

Duc & Lamamra (2014); Lamamra & Masdonati (2009)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 10



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

La parole aux apprenti-e-s



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 11



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

La parole aux apprenti-e-s



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 12



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Raisons: relations au travail (n=23)

« Il y a une phrase qu'elle [la patronne] m'a dit et là, ça m'a fait tilt. [...] Moi, je lui ai dit : "J'aimerais bien être plus intégré dans l'équipe", et pis elle me fait : "non, tu pourras jamais, parce que t'as pas de diplôme !" [...] Je suis vraiment de l'autre côté de la table. Ils ont fait un souper de boîte, j'ai pas été invité. [...] Cette phrase qu'elle m'a dit, que tu ne feras jamais partie de l'équipe, ça caricaturait bien: eux ils étaient devant [dans le magasin], et puis moi j'étais tout derrière, dans un petit machin tout pourri, entre guillemets. »

Ex-apprenti opticien, 17 ans

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 13



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Raisons: apprentissage du métier (n=23)

« J'étais la seule apprentie et la seule dans la restauration, donc je travaillais toute seule... J'avais ma patronne, cheffe de rang, qu'était là la journée, mais après, le soir elle était jamais là. [...] Ils profitaient un peu de moi et puis j'étais un peu la bonne poire qui faisait les... des tâches. J'étais là: "mais c'est un peu bizarre, parce que je suis pas une employée, ça veut dire qu'on me donne trop de responsabilités et moi je suis pas prête à... si je fais une bêtise, à prendre cette responsabilité" [...] **Moi, je suis apprentie... c'est "apprendre", je veux dire...** »

Ex-apprentie spécialiste en restauration, 16 ans

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 14



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Raisons: transition (n=10)

« C'est ma mère, surtout, qu'a choisi pour moi. [...] Pour moi, à 16 ans, c'est pas l'âge où on peut savoir ce qu'on veut dans la vie. Même 17 ans, pour moi c'est trop tôt. [...] Je pense que quand on sait ce qu'on veut dans la vie, c'est à partir de 19-20 ans... à moins qu'on soit décidé depuis tout petit qu'on va faire ça, je pense pas qu'on peut savoir ce qu'on veut faire. [...] C'est un peu ça: je savais pas dans quoi je m'embarquais, en fait, tout simplement. »

Ex-apprentie employée de commerce, 17 ans

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 15



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Raisons: monde du travail (n=8)

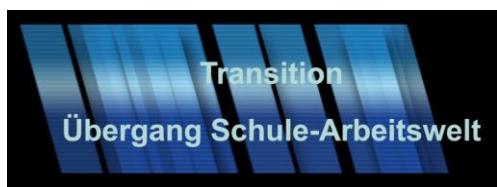
« Tous les soirs, je rentrais chez moi, je me mettais à pleurer et je savais pas pourquoi, parce que j'avais l'impression que mon métier me plaisait, quand même. J'aimais ce que je faisais, mais à huit heures et demie j'étais obligée de me coucher, j'étais trop fatiguée. [...] Quand j'ai commencé à déprimer, là, il commençait à faire froid et tout, on taillait des haies et puis je me suis dit: "je fais pas ça, je fais pas ça pendant 3 ans". [...] Il y avait pas mal de trucs aussi qui me dérangent, par exemple pour les vacances, parce que j'adore partir en vacances avec mes amis, c'est vraiment le meilleur moment de l'année. Puis là, dans mes vacances, j'avais tout le mois de janvier, puis le reste de l'année c'était, j'avais rien le droit. »

Ex-apprentie paysagiste, 17 ans

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 16



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
La parole aux apprenti-e-s



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 17



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Raisons de la résiliation et transition

Derrière les différentes raisons de l'arrêt: la question transversale de la transition

Relations au travail	• Ajustement à un environnement adulte
Apprentissage du métier	• Changement de rythme d'apprentissage • Changement de type d'encadrement
Conditions de travail	• Adaptation aux rythmes, horaires, pénibilité du monde de la production
Transition	• Perception erronée du métier • Choix par défaut • Question de l'âge

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 18



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Situation quatre ans après une résiliation et parcours (1)

- Situation globalement positive avec une majorité de jeunes encore en formation
- Hétérogénéité et complexité des parcours
- Le temps de transition 1 ½
- Les risques liés à la résiliation

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 19



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Situation quatre ans après une résiliation et parcours (2)

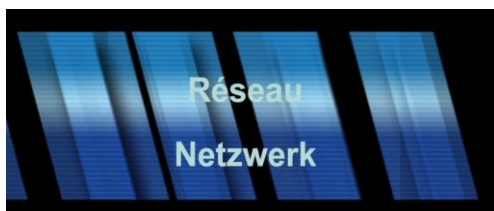
« C'est vrai que ça m'a beaucoup affectée, j'ai mis du temps à sortir, à vraiment fermer la porte [...]. J'étais vraiment quelqu'un de très fragile, euh très sensible, comme un vase fendu un peu. Voilà, il suffisait qu'on me souffle dessus et je me, je me fracasse par terre en 1000 morceaux! »

Gardiennne d'animaux diplômée

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 20



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
La parole aux apprenti-e-s



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 21



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage
Les réseaux mobilisés par les jeunes

- Importance des réseaux comme ressources et liens

« Si on a, enfin j'ai envie de dire, si on a les bonnes personnes qui sont derrière vous [...]. Parce que sans elles, je serais pas devenue grand-chose! Ouais, ça aurait pu tourner euh... ça aurait pu tourner mal. »

Ex-apprentie employée de commerce, en formation de gestionnaire de vente

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 22



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Les réseaux mobilisés par les jeunes

Liens forts		Liens faibles	
Familial	Institutionnel	Professionnel	
• Parents (en particulier les mères)	• Assurance chômage (SEMO)	• Patron-ne	
• Petit-e ami-e	• Structure de transition (OPTI)	• Personne formatrice	
• Oncle, tante	• Office d'orientation scolaire et professionnelle	• Collègues	
• Cousin-e	• Conseiller-ère aux apprentis	• Enseignant-e-s	
• Ami-e-s	• Assistant-e social-e	• Collègues de cours	
• Voisin-e-s	• IFFP (la recherche sur les «ruptures»)	• Commission d'apprentissage	

Degenne et al. (1991); Granovetter (1983)

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 23



Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Les réseaux mobilisés par les jeunes

- La centralité du réseau familial
- L'évolution du réseau au fil de la transition
 - Prégnance du réseau de proximité au départ
 - Constitution d'un premier réseau professionnel et élargissement du réseau institutionnel

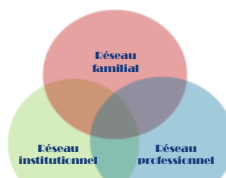
Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 24



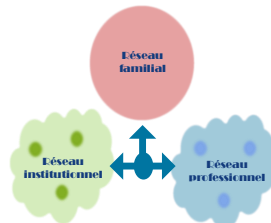
Le phénomène de résiliation de contrat d'apprentissage

Les réseaux mobilisés par les jeunes

Relations idéales entre les réseaux



La situation telle que perçue par les jeunes



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 25



Synthèse

- La transition comme épreuve à surmonter...

« Voilà moi je fais partie de ceux qui ont, **parce qu'en même temps ces deux ans, ça m'a permis de réfléchir, de savoir qui j'étais.** De savoir où je voudrais aller. [...] le truc que je me disais c'est voilà quoi, y en a qui arrivent, y en a d'autres pas! Pis moi je fais partie de ceux, qui sûrement ont besoin de faire peut-être un apprentissage, pis de le rater, pis qu'après ils ont besoin d'un laps de temps pour savoir se retrouver, parce que **des fois quand on sort de l'école, on se connaît pas vraiment. On se connaît que par rapport à l'école, à ce que les profs nous disent et tout ça. Mais par rapport à la vie active ou la vie tout court, on sait pas qui on est.** »
Ex-apprenti menuisier en formation d'agent d'exploitation

« **Je recommence pas de formation, ça m'a dégoutée, fini quoi !** »
Ex-apprentie employée de commerce sans activité ni formation achevée

- ... et à accompagner

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 26



Pistes de réflexion

Prévenir le décrochage

Prévenir en amont au sein du secondaire I

Le projet «Trait d'union» (Canada, Laurier Fortin) et «ADHERE» (France, Catherine Blayat)

- Usage d'un outil diagnostique
- Prise en compte de caractéristique personnelles, familiales et scolaires
- Référence à différents types d'élèves à risque

Prévenir durant la période de formation

Le projet «PraeLab» (Europe)

- Usage d'un outil diagnostique au sein des écoles professionnelles
- Formation spécifique des personnes en charge des apprentis
- Attention particulière portée aux jeunes ayant un bagage migratoire et aux questions liées au genre

Le projet «Gemeinsam zum Erfolg» (Berne)

- Détection précoce des risques de résiliation en école professionnelle (1^{er} semestre)
- Attention portée aux compétences transversales, langagières, mathématiques et aux notes
- Mise en place d'un soutien individuel
- Coopération entre les trois lieux de formation

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 27



Pistes de réflexion

Accompagner la transition

- Renforcement du soutien apporté aux jeunes en transition
- Visibilisation et coordination des structures existantes
- Une attention particulière aux jeunes ayant de faibles réseaux de proximité

- Intégrer un troisième seuil de transition: T ½

- S'adresser aux jeunes et non attendre qu'ils viennent vers le soutien

- Les sortir de l'isolement en collectivisant leurs expériences

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 28



Pistes de réflexion

Travailler sur les représentations

- Le mythe du parcours linéaire
- La complexité des parcours de transition et ses conséquences
- Dédramatiser les arrêts prématurés tout en soulignant leurs risques
- Sensibiliser les jeunes aux réalités du monde du travail

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 29



Merci pour votre attention



Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 30



Bibliographie (1)

- Amos, J. (2007). Transitions école – emploi : apports de la recherche TREE. In M. Behrens (Ed.), *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure* (pp. 43-53). Neuchâtel: IRDP.
- Bergman, M. M., Hupka-Brunner, S., Keller, A., Meyer, T., & Stalder, B. E. (Eds.). (2011). *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE* (vol. 1). Berne: Seismo.
- Degenne, A., Fournier, I., Marry, C., & Mounier, L. (1991). Les relations au cœur du marché du travail. *Sociétés contemporaines*, 5, 75-97.
- Duc, B. & Lamamra, N. (2014). *Parcours de jeunes suite à un arrêt d'apprentissage. Un éclairage inédit sur la transition de l'école au monde du travail*. Renens: IFFP.
- Feron, C., Cordonnier, D., Schalbetter, P., Delbos-Plot, I., & Michaud, P.-A. (1997). *La santé des jeunes en rupture d'apprentissage*. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive.
- Granovetter, M. S. (1983). The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited. *Sociological Theory*, 1, 201-233.
- Häfeli, K. & Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*. Berne: CDIP.
- Hupka, S., & Stalder, B. E. (2011). Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II. In M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer, & B. E. Stalder (Eds.), *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE* (vol. 1). (pp. 183-200). Berne: Seismo.
- Kriesi, I., Neumann, J., Schweri, J., Griga, D., Kuhn, A., Schmid, E., & Baumeler, C. (2016). *Rester? S'en aller? Recommencer? Fréquence, causes et répercussions des résiliations de contrats d'apprentissage*. Zollikofen: IFFP.

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 31



Bibliographie (2)

- Laganà, F. & Babel, J. (2015). *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Transitions et parcours dans le degré secondaire II*. Neuchâtel: OFS.
- Lamamra, N. & Masdonati, J. (2009). *Arrêter une formation professionnelle: Mots et maux d'apprenti-e-s*. Lausanne: Antipodes.
- Meyer, T. (2011). On ne prête qu'aux riches: l'inégalité des chances devant le système de formation en Suisse. In M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer, & B. E. Stalder (Eds.), *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE* (vol. 1). (pp. 40-65). Berne: Seismo.
- Meyer, T. & Bertschy, K. (2011). The Long and Winding Road from Education to Labour Market: The TREE Cohort Six Years After Leaving Compulsory School. In M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer, & B. E. Stalder (Eds.), *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE* (vol. 1). (pp. 92-119). Berne: Seismo.
- Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève: SRED.
- Scharenberg, K., Rudin, M., Müller, B., Meyer, T., & Hupka-Brunner, S. (2014). *Parcours de formation de l'école obligatoire à l'âge adulte ; les dix premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale suisse TREE, partie I*. Basel: TREE.
- Schmid, E. & Stalder, B. E. (2007). *Lehrvertragsauflösung: Direkter Wechsel und vorläufiger Ausstieg: Ergebnisse aus dem Projekt LEVA Bildungsplanung und Evaluation*. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion des Kantons Bern.
- Stalder, B. E. & Schmid, E. (2006). *Lehrvertragsauflösungen, ihre Ursachen und Konsequenzen: Ergebnisse aus dem Projekt LEVA Bildungsplanung und Evaluation*. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion des Kantons Bern.

Les jeunes au centre d'une transition école-travail complexe et non linéaire
07.11.2017 / 32



4.5 L'obligation de se former jusqu'à 18 ans : quels enjeux pour la Collaboration interinstitutionnelle ?

Grégoire Evéquo, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève

L'obligation de se former : quels enjeux pour la collaboration interinstitutionnelle?

Sion 7 novembre 2017

Grégoire Evéquo

REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

La constitution genevoise



- Art. 194 Formation obligatoire

1. La formation est obligatoire jusqu'à l'âge de la majorité au moins.
2. Après la scolarité obligatoire elle peut avoir lieu sous la forme d'enseignement ou en milieu professionnel.

REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Chapitre VI Instruction obligatoire



Art. 37 Obligation d'Instruction
Scolarité obligatoire

1. Tous les enfants et jeunes en âge de scolarité obligatoire et habitant le canton de Genève doivent recevoir, dans les écoles publiques ou privées, ou à domicile, une instruction conforme aux prescriptions de la présente loi et au programme général établi par le département conformément à l'accord Harmis et à la convention scolaire romande.

Formation obligatoire

2. Afin d'assurer le développement des compétences sociales des élèves, un enseignement dispensé exclusivement à distance n'est pas autorisé.
3. Les jeunes habitant le canton de Genève ont l'obligation jusqu'à l'âge de la majorité au moins d'être inscrits à une formation.
4. Il peut s'agir d'une formation qualifiante ou préqualifiante du degré secondaire II.
5. Le département est l'autorité compétente pour valider la formation obligatoire.
6. Les modalités d'application sont fixées par voie réglementaire.

Art. 38 Surveillance de l'obligation d'Instruction

1. Le département, avec le concours des services concernés, veille à l'observation de l'obligation d'Instruction, telle que définie à l'article 1.
2. Les parents sont tenus, sur demande du département, de justifier que leurs enfants, jusqu'à l'âge de la majorité, reçoivent l'Instruction obligatoire fixée par la loi.


Art. 39 Contraventions

1. Les parents, s'ils contreviennent à la présente loi ou à ses règlements, seront punis de l'amende.
2. Le département prononce l'amende. Il peut déléguer cette compétence à l'un de ses services.
3. L'article 357 du code de procédure pénale suisse, du 5 octobre 2007, s'applique.


REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Obligation de se former

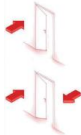
95% de diplômés du secondaire 2




Décrochage scolaire



Système de Contrôle






Fonctionnement Interinstitutionnel





REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

95% de diplômés du secondaire 2

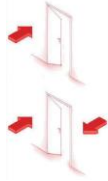
La certification professionnelle: une clé de l'insertion

REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue





- Processus complexes
- Causes multiples
- Privilégier la prévention
- Efficacité des mesures de soutien et de tutorat


REPUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue



- Recenser les jeunes en rupture
- Mise en place de systèmes incitatifs plutôt que coercitif
- Faciliter le retour le plus rapide en formation
- Soutenir les familles



 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

7



Organiser la prise en charge des jeunes en fonction des besoins des personnes et non des logiques administratives.

Offrir une prestation similaire pour tout le monde quelle que soit la situation sociale et institutionnelle.


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

8



CAF FORMATIONS
pour les 15 - 25 ans

UN GUICHET UNIQUE POUR TOUS LES JEUNES EN RUPTURE DE 15 à 25 ANS


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

9



**Une équipe
Trois institutions**





 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

10

Dispositif CAP Formations: un guichet unique

- Une seule porte d'entrée – un lieu: l'OFPC
- Une ouverture à tout jeune (15 -25 ans) en rupture de formation, indépendamment de sa problématique
- Un accès à n'importe quel moment de l'année (périodes de vacances scolaires comprises)
- Une prise en charge individualisée jusqu'à l'entrée en formation
- Une proposition d'offres de soutien personnalisée à l'aide de: *mesures d'évaluation et d'orientation*
mesures d'appuis scolaires
mesures d'insertion
mesures médico-psycho-sociales
- Une coordination des actions autour du projet de formation


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue


11

Dispositif CAP Formations: un statut pour les jeunes

Un jeune à CAP Formations n'est plus un jeune en rupture

Il entre dans un parcours individualisé de préqualification avec:

- Un contrat
- Un suivi régulier et structuré
- Un programme individualisé
- Des ateliers collectifs (six heures par semaine)
- Des activités régulières en fonction de ses besoins: mise à niveau scolaire, visites, stages, ...
- Des évaluations


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

12

Dispositif CAP Formations: une équipe interdisciplinaire

À partir du 1^{er} janvier 2016: 20,4 postes


- 10,3 postes OFPC
- 3,6 postes financés par la Confédération
- 2,8 postes détachés de l'OCE
- 3,7 postes détachés de l'Hospice général

Profil des collaborateurs:

- Assistant social, éducateur, psychologue, enseignant, conseiller en personnel

Compétences communes à toute l'équipe:

- ✓ **méthode d'accompagnement:** le case management
- ✓ **techniques d'entretien:** entretien motivationnel
- ✓ **connaissances spécifiques:**
 - mesures de soutien existantes sur le canton
 - système de formation professionnelle et ses exigences
 - relation entreprises formatrices



 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

13

Données chiffrées sur 3 ans

	Année 2013-14		Année 2014-15		Année 2015-16	
Jeunes de 18 ans et moins passés par CF*	567	35%	915	41%	937	39%
Jeunes de plus de 18 ans passés par CF*	1057	65%	1323	59%	1441	61%
Total de jeunes passés par CF*	1624	100%	2238	100%	2378	100%
Jeunes accompagnés par CF*	1430	88%	1842	82%	2015	85%
Jeunes n'ayant pas confirmé leur entrée dans CF**	194	12%	396	18%	363	15%


Durée moyenne d'accompagnement pour 2015-2016 : 12,5 mois L'âge est calculé à partir du 1^{er} juillet de chaque année


 République et Canton de Genève
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

14

Retour en formation au 30.09.2016

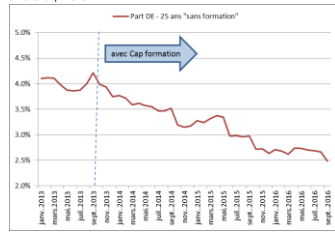
- Pour les 18 ans et moins: 75% (266 personnes sur 357) d'entrée en formation
Durée moyenne d'accompagnement: 10.3 mois
- Pour les plus de 18 ans: 81% (566 personnes sur 702) d'entrée en formation
Durée moyenne d'accompagnement: 13.6 mois
- Total d'entrée en formation pour l'année 2016 :
79% (832 personnes sur 1059) d'entrée en formation



 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

15

Demandeur d'emploi

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de - 25 ans "sans formation" par rapport au total des demandeurs d'emploi - Genève - janvier 2013 - sept 2016





 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

16

Défis et enjeux : la collaboration interinstitutionnelle


- ✓ Nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les acteurs institutionnels et associatifs pour le signalement des jeunes en difficultés
- ✓ Poursuivre la mise en place de procédures interinstitutionnelles afin que les jeunes continuent à percevoir une faible institutionnalisation du dispositif
- ✓ Renforcer la communication sur les parcours de soutien proposés aux jeunes décrocheurs
- ✓ Prendre en compte les différentes cultures d'entreprises des collaborateurs dans la gestion au quotidien


 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

17

MERCI DE VOTRE ATTENTION

gregoire.evequoz@etat.ge.ch


 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

18

4.6 Le décrochage scolaire n'est pas un droit, zoner sans se former non plus

Philip D. Jaffé, directeur du Centre interfacultaire pour les droits de l'enfant de l'université de Genève



Le décrochage scolaire n'est pas un droit.
Zoner sans se former non plus.

Journée Interinstitutionnelle CII
 Sierre - 7 novembre 2017

Prof. Philip D. Jaffé
 philip.jaffe@unige.ch

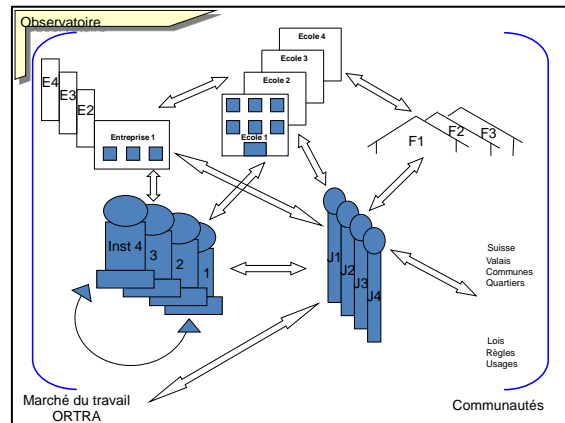
P L A N

1. Complexité
2. Une pincée de juridique
3. La réciprocité des dettes et des dons
4. Les NEET et les NEEF
5. La collaboration interinstitutionnelle et la notion de tuteur
6. Conclusion

Sierre, VS 7 novembre 2017 1

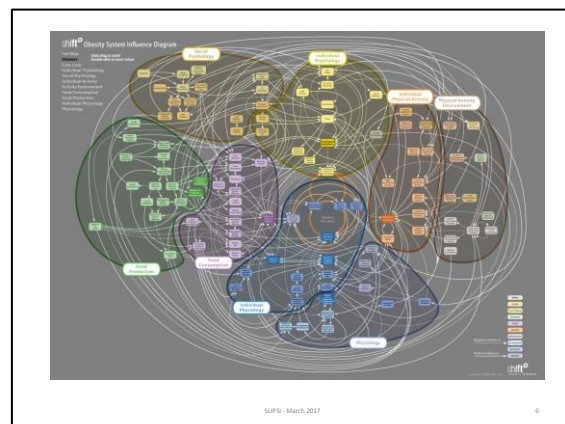
- Élever un enfant, l'accompagner d'un état de dépendance total à la naissance à son plein développement et le faire devenir un adulte responsable, représente assurément l'un des plus grand défis parental et sociétal.
- À tel point qu'Emmanuel Kant, déjà en 1776, écrivait: «L'éducation est le plus grand et le plus grave problème qui puisse être posé à l'homme».
- À chaque parent, à chaque famille, à chaque société de mettre en œuvre les meilleures pratiques, sachant que celles-ci sont nécessairement l'expression d'un mélange d'influences socioculturelles traditionnelles, de principes éducatifs et de normes légales sans cesse en évolution et qu'elles sont fondées sur des connaissances pédagogiques scientifiques à une période donnée.

Sierre, VS 7 novembre 2017 3



Personnes
Familles
État
Société

Sierre, VS 7 novembre 2017 5





Du haut de notre sagesse adulte,
on dit souvent aux jeunes gens...

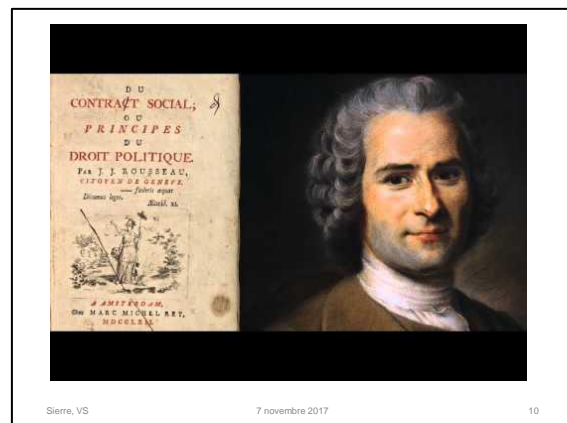
Le bon chemin, c'est par là!

Sierra, VS 7 novembre 2017 8

«L'éducation est le plus grand et le plus grave problème qui puisse être posé à l'homme».

Emmanuel Kant

Sierra, VS 7 novembre 2017 9



Code Civil Suisse

Art. 276 al. 2 (obligation d'entretien)
«Les père et mère contribuent ensemble, chacun selon ses facultés, à l'entretien convenable de l'enfant et assument en particulier les frais de sa prise en charge, de son éducation, de sa formation et des mesures prises pour le protéger».

Art. 277 al. 1
«L'obligation d'entretien des père et mère dure jusqu'à la majorité de l'enfant».

Sierra, VS 7 novembre 2017 11

Art. 41 de la Constitution fédérale

«La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que: (...)

f. «les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes en âge de travailler puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes»;

g. «les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique».

Sierra, VS 7 novembre 2017 12

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

Art. 26
«(1) Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite».

Sierra, VS 7 novembre 2017 13

Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (1989, ratifié par la Suisse 1997)

Art. 28 par. 1
Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances:

a) ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous;

b) ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin;

Sierra, VS 7 novembre 2017 14

(... suite)

Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant (1989, ratifié par la Suisse 1997)

Art. 28 par. 1

(...)

- c) ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés;
- d) ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles;
- e) ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire.

Sierre, VS

7 novembre 2017

15

Dettes – Dons

Jeunes – Adultes – Séniors

Parcours de vie

Passage de generation

Sierre, VS

7 novembre 2017

16

NEET

Not in Education, in Employment, or Training

NEEF

**Pas en situation d'éducation,
d'emploi ou de formation**

Auf Deutsch???

Sierre, VS

7 novembre 2017

17



Sierre, VS

7 novembre 2017

18



**Un tuteur de
résilience**

Sierre, VS

7 novembre 2017

19

**Le Nobel suisse Jacques Dubochet:
«J'étais très mauvais à l'école»
(TSR 4/10/2017)**



S

7 novembre 2017

20

5. MOTS DE CONCLUSION

Christian Bonvin, directeur adjoint Centre d'information et orientation (CIO)

Bonjour à toutes et à tous – j'ai eu le grand plaisir et le privilège de contribuer au front à la mise en place de différents dispositifs, dans le domaine de l'école et du handicap, dans le domaine de l'insertion, du conseil et de la gestion des compétences, à la fin d'un riche parcours professionnel, on m'a demandé de dire quelques mots pour clore cette JII, merci pour cet honneur...

Nos parcours individuels, professionnels, familiaux, institutionnels, de tous ordres, sont pour chacun une succession de phases d'équilibre, relatifs, et de transitions : ainsi, de la maison à l'école, de l'école vers le monde du travail, d'un emploi à l'autre, d'une rupture vers un nouvel équilibre...

La transition et le changement sont des mots séduisants mais nous le savons par nos parcours et nos démarches communes, ils supposent des aménagements et des efforts importants et continus...J'ai pu être un acteur au cœur de ces presque 20 ans de CII et la préparation et le déroulement de cette Journée m'ont amené aux constats rassurants suivants :

- Nous partageons des **valeurs claires** : nos valeurs sont à la fois des bases, des objectifs et des repères, la présentation de P. Jaffe l'illustre...
- Nous avons fait nôtres les **attitudes de collaboration** qui permettent la définition de territoires, l'intégration des divergences et la formulation de démarches communes...
- Nous avons défini et adopté les **processus, les méthodes et interfaces**, de manière explicite et claire... illustration dans la présentation de C. Pottier...

Et... parallèlement, nous construisons quotidiennement les capacités collectives et individuelles à faire face à la complexité, au doute, en sachant que nous sommes dans un processus d'apprentissage collectif, c'est notre Long Life Learning collectif... Ce bel ensemble de méthodes, d'attitudes et de compétences est effectif, il se base sur les convictions de responsabilité individuelle et collective ainsi que de volonté d'efficacité... J'ai pu constater plus d'une fois que, et je le dis à voix basse, bien des cantons nous envient cette culture commune qui intègre analyse (voir intervention de l'IFFP), recherche, confrontation bienveillante, souci d'équité et pragmatisme ; ces capacités à se remettre en question et à se confronter aux situations avec modestie et ambition, nous les avons intégrées...

J'ai parcouru les espaces de réussite, le vétéran vigilant souhaite souligner aussi les menaces : si la qualité et les réalisations sont évidentes, nous savons que ceci se base d'abord sur l'investissement des collègues du front... et l'observation montre que les troupes présentent des signes de fatigue – la régulation des charges de travail et de la charge administrative est nécessaire, le Canton ne peut et ne doit prendre le risque de précariser le bel édifice construit en commun...

Passons aux défis – ils ont été identifiés pour certains par EVEQUOZ –

- Pour ce qui est des **groupes à risques** : on a parlé des transitions 1 et 2 – on planche sur la question des migrants - il faut citer les 50+
- Pour ce qui est des **thématiques** : les compétences de base – la formation continue – les très rapides mutations de l'emploi pressenties...
- Pour ce qui est de nos **processus** : la gestion de la continuité dans les parcours institutionnels – la simplification administrative – la capacité à intégrer dans un même processus de formation ou de suivi le meilleur d'institutions complémentaires.

Le Valais, ses autorités, ses institutions et leurs collaborateurs, ses entreprises, sont de très bons constructeurs de passerelles, citons dans le désordre, la CII, la passerelle de Taesch, la T1, celle de torrent Neuf...

Voilà, je vais m'interrompre mais pas avant de vous avoir exprimé ma grande gratitude pour tout ce que j'ai appris, pour tout l'immense plaisir des rencontres et des réalisations...

Je salue chaleureusement chacune et chacun, j'embrasse les complices du CDC et les collègues du front... Très grand merci pour l'ensemble, bon vent et à tantôt...